

Theratechnologies annonce ses résultats financiers pour l'exercice 2018

Février 21, 2019

MONTRÉAL, 21 févr. 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- Theratechnologies inc. (« Theratechnologies ») (TSX : TH) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour l'exercice clos le 30 novembre 2018.

Faits saillants financiers de l'exercice 2018

- Revenus tirés des ventes nettes records de 58 553 000 \$, en hausse de 36,6 % en regard de l'exercice précédent
- Ventes d' *EGRIFTA*^{MD} de 46 941 000 \$ en hausse de 10 % par rapport à l'exercice précédent
- Ventes de Trogarzo^{MD} de 11 611 000 \$
- BAIIA ajusté de 2 259 000 \$¹ en 2018
- Situation de trésorerie avantageuse de 71 637 000 \$

¹ Voir ci-après la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS ».

« Nous avons toutes les raisons de nous réjouir de ce qui a été accompli au cours du dernier exercice. Le lancement de Trogarzo^{MD} change la donne comme nous l'avions prévu qu'il le serait lors de son lancement aux États-Unis alors qu' *EGRIFTA*^{MD} continue à croître et à fournir un effet de levier. Nous soutiendrons la progression de nos deux actifs aux États-Unis tout en préparant le terrain pour le lancement de Trogarzo^{MD} en Europe et de la nouvelle formulation d' *EGRIFTA*^{MD} aux États-Unis », a déclaré M. Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies inc.

Résultats financiers de l'exercice 2018

Les résultats financiers présentés dans le présent communiqué de presse sont tirés du rapport de gestion et des états financiers consolidés audités de la Société pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2018, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les International Financial Reporting Standards, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Le rapport de gestion et les états financiers consolidés audités sont disponibles au www.sedar.com et au www.theratech.com. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés en dollars canadiens et les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans notre rapport de gestion. Aux fins de la présente, *EGRIFTA*^{MD} renvoie à la tésamoréline, utilisée pour la réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. *EGRIFTA*^{MD} est notre marque de commerce. Trogarzo^{MD} renvoie à l'ibalizumab servant au traitement de patients souffrant d'infections par le VIH -1 multirésistantes aux médicaments.

Exercice clos le 30 novembre 2018

Les **revenus consolidés** pour l'exercice clos le 30 novembre 2018 ont atteint 58 553 000 \$, contre 42 864 000 \$ pour l'exercice clos le 30 novembre 2017, ce qui représente un bond de 36,6 %. La croissance des revenus s'explique par l'apport de Trogarzo^{MD} ainsi que par la progression soutenue des ventes d' *EGRIFTA*^{MD}.

Les ventes nettes annuelles d' *EGRIFTA*^{MD} ont atteint un sommet. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2018, elles se sont élevées à 46 941 000 \$ ou 36 329 000 \$ US, contre 42 861 000 \$ ou 33 020 000 \$ US pour la période équivalente de l'exercice précédent, soit une hausse de 10 % en dollars américains.

Les ventes de Trogarzo^{MD} ont atteint 11 611 000 \$ ou 8 887 000 \$ US au 30 novembre 2018. Approuvé aux États-Unis le 6 mars 2018, Trogarzo^{MD} est disponible à la vente depuis le 30 avril 2018. L'apport de Trogarzo^{MD} à la croissance des revenus et aux résultats financiers ne cesse de croître.

Le **coût des ventes** s'est établi à 17 225 000 \$ pour l'exercice clos le 30 novembre 2018, contre 10 273 000 \$ pour l'exercice 2017. Le coût des ventes comprend le coût des produits vendus de 12 188 000 \$ pour l'exercice 2018, en regard de 4 991 000 \$ pour l'exercice 2017. L'augmentation du coût des produits vendus est attribuable essentiellement à l'introduction de Trogarzo^{MD} et à la hausse des ventes d' *EGRIFTA*^{MD}.

Pour l'exercice 2017, le coût des ventes tenait compte également d'autres coûts liés à la production de 1 296 000 \$, découlant principalement de la dépréciation des stocks par suite des pertes subies lors de la transformation de matières premières en produits finis et des pertes liées aux produits périmés.

Avant le troisième trimestre de 2018, le coût des ventes comprenait des redevances à payer aux termes de la convention visant la résiliation de notre entente de collaboration et de licence avec EMD Serono, ou la Convention de résiliation EMD Serono. Après la clôture d'un placement, nous avons utilisé une partie du produit net pour effectuer un paiement intégral final de 23 850 000 \$ US à EMD Serono, ce qui a permis à Theratechnologies de réaliser des économies grâce à la réduction des paiements futurs y compris les redevances.

Le paiement à l'égard du règlement de paiements futurs de redevances a été comptabilisé à titre d'autre actif dans l'état consolidé de la situation financière. Par conséquent, au cours de l'exercice 2018, un amortissement de 3 196 000 \$ a été enregistré relativement à cette transaction.

Les **frais de recherche et de développement** se sont élevés à 10 324 000 \$ pour l'exercice 2018, comparativement à 11 856 000 \$ pour l'exercice 2017.

Plusieurs facteurs ont contribué à la diminution des frais de recherche et de développement en 2018, notamment les frais moindres associés à deux

essais cliniques de phase 4. Le 1^{er} mai 2018, Theratechnologies a annoncé qu'elle avait été libérée de ses derniers engagements postérieurs à l'approbation de la FDA.

Les frais de recherche et de développement comprennent les coûts associés à la demande d'ordre réglementaire à l'égard de Trogarzo^{MD} en Europe, au dépôt de la formulation F4 d' *EGRIFTA*^{MD} aux États-Unis et aux équipes de liaison avec le milieu médical et d'éducation médicale sur le terrain aux États-Unis.

Les **frais de vente et de développement des marchés** ont atteint 27 990 000 \$ pour l'exercice clos le 30 novembre 2018, contre 26 017 000 \$ pour l'exercice précédent.

Les activités de lancement et de commercialisation de Trogarzo^{MD} aux États-Unis expliquent en grande partie la hausse des frais de vente et de développement des marchés.

L'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établie pour les droits de commercialisation d' *EGRIFTA*^{MD} et de Trogarzo^{MD} est aussi inclus dans les frais de vente et de développement des marchés. Nous avons comptabilisé une charge de 2 285 000 \$ pour l'exercice 2018, comparativement à 1 968 000 \$ pour l'exercice 2017.

Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 7 549 000 \$ pour l'exercice clos le 30 novembre 2018, alors qu'ils avaient totalisé 5 816 000 \$ pour l'exercice 2017. L'augmentation des frais est essentiellement attribuable à la croissance et à l'expansion de l'entreprise, ainsi qu'aux honoraires associés aux initiatives de développement des affaires, à nos travaux préparatoires en Europe et à d'autres projets.

Les **produits financiers**, composés de produits d'intérêts, se sont établis à 791 000 \$ pour l'exercice clos le 30 novembre 2018, en regard de 338 000 \$ pour l'exercice 2017. La hausse des produits financiers est attribuable à l'intérêt sur nos liquidités plus élevées par suite de la clôture du placement.

Les **charges financières** se sont chiffrées à 3 931 000 \$ pour l'exercice clos le 30 novembre 2018, comparativement à 7 690 000 \$ pour l'exercice précédent. En 2018, les charges financières comprennent les intérêts sur les billets de 1 945 000 \$ et une perte de 375 000 \$ sur le remboursement de l'obligation à long terme.

Les charges financières ne comprennent plus les pertes liées à la variation de la juste valeur du passif au titre des bons de souscription (6 654 000 \$ en 2017), étant donné que les derniers bons de souscription en circulation ont été exercés au troisième trimestre de 2017.

La charge de désactualisation s'est établie à 1 347 000 \$ pour l'exercice 2018, contre 1 371 000 \$ pour l'exercice 2017. La charge de désactualisation vise essentiellement les billets émis en juin 2018. Auparavant, la charge de désactualisation portait sur l'obligation à long terme envers EMD Serono, qui a été réglée au cours du troisième trimestre de 2018.

Le **BAIIA ajusté** pour l'exercice 2018 a été de 2 259 000 \$, alors qu'il avait été de (6 947 000) \$ pour l'exercice 2017, ce qui s'explique par la hausse des ventes et des marges, y compris l'apport croissant de Trogarzo^{MD}, et par la relative stabilité des charges. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit une **perte nette** de 6 013 000 \$, ou 0,08 \$ par action, pour l'exercice 2018, en comparaison d'une perte nette de 18 450 000 \$, ou 0,25 \$ par action, pour l'exercice 2017.

Pour l'exercice 2018, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 444 000 \$ contre des entrées nettes de trésorerie de 2 455 000 \$ pour l'exercice 2017.

Pour l'exercice 2018, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence défavorable de 84 000 \$ sur les flux de trésorerie, alors qu'elles avaient eu une incidence favorable de 10 989 000 \$ sur les flux de trésorerie pour l'exercice 2017. Les variations les plus importantes en 2018 ont consisté en une augmentation de 4 523 000 \$ des clients et autres débiteurs et en une hausse des stocks de 5 180 000 \$, contrebalancées par un accroissement de 10 125 000 \$ des créditeurs et charges à payer. Ces variations sont directement liées à la croissance des activités commerciales.

Au 30 novembre 2018, la **trésorerie, les placements obligataires et les fonds du marché monétaire** s'établissaient à 71 637 000 \$.

Résultats financiers du quatrième trimestre de 2018

Les **revenus consolidés** se sont chiffrés à 18 295 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2018, par rapport à 12 596 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 45 %.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les ventes d' *EGRIFTA*^{MD} ont atteint 12 734 000 \$, ou 9 732 000 \$ US, comparativement à 12 595 000 \$, ou 10 033 000 \$ US, au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Les ventes unitaires d' *EGRIFTA*^{MD} pour le quatrième trimestre de 2018 ont subi l'incidence défavorable des ajustements des stocks des distributeurs. Ce facteur a été contrebalancé par un prix de vente plus élevé, la reprise au titre d'une charge à payer et la fluctuation favorable du change.

Au cours du quatrième trimestre de 2018, les ventes de Trogarzo^{MD} se sont élevées à 5 561 000 \$ ou 4 250 000 \$ US, ce qui constitue une augmentation de 14,3 % par rapport au trimestre précédent de 2018.

Le **coût des ventes** s'est établi à 6 216 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2018, comparativement à 3 523 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2017. Le coût des produits vendus s'est fixé à 4 599 000 \$, contre 1 393 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du coût des produits vendus s'explique avant tout par l'introduction de Trogarzo^{MD}. Pour le trimestre correspondant de l'exercice 2017, le coût des ventes tenait compte de coûts liés à la production de 1 024 000 \$, découlant principalement de la dépréciation des stocks. S'ajoutent aux coûts des ventes un amortissement de 1 597 000 \$ en 2018 et des paiements de redevances à EMD Serono Inc. de 1 106 000 \$ en 2017.

Les **frais de recherche et de développement** se sont chiffrés à 2 700 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2018, comparativement à

3 094 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2017. Comme il est décrit plus haut, le recul s'explique surtout par la décision de la FDA de libérer Theratechnologies de ses derniers engagements postérieurs à l'approbation liés à *EGRIFTA*^{MD}.

Les **frais de vente et de développement des marchés** ont atteint 6 848 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2018, contre 7 985 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2017.

La diminution des frais de vente et de développement des marchés d'un trimestre à l'autre reflète essentiellement les investissements initiaux effectués en 2017 afin de préparer le lancement de Trogarzo^{MD}.

Les frais de vente et de développement des marchés comprennent également l'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établie pour les droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MD} et de Trogarzo^{MD}. Cette charge d'amortissement s'est chiffrée à 638 000 \$ pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 474 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 2 449 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, alors qu'ils avaient totalisé 1 591 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2017. L'augmentation des frais est essentiellement attribuable à la croissance de l'entreprise et aux différentes initiatives de développement des affaires liées à nos travaux préparatoires en Europe et pour d'autres projets.

Les **produits financiers**, composés des produits d'intérêts, se sont établis à 362 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2018, comparativement à 94 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2017. La hausse des produits financiers est attribuable à l'intérêt sur nos liquidités plus élevées par suite de la clôture du placement.

Des **charges financières** de 1 737 000 \$ ont été inscrites pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, en comparaison de 713 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2017. Comme il a été mentionné précédemment, les charges financières comprennent les intérêts sur les billets et une perte sur le remboursement de l'obligation à long terme.

Les charges financières comprennent également une charge de désactualisation, laquelle s'est chiffrée à 471 000 \$ pour le quatrième trimestre de 2018, en regard de 281 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au quatrième trimestre de 2018, la charge de désactualisation visait essentiellement les billets émis en juin 2018. Auparavant, la charge de désactualisation portait sur l'obligation à long terme envers EMD Serono, qui a été réglée au cours du troisième trimestre.

Le **BAIIA ajusté** pour le quatrième trimestre de 2018 s'est établi à 2 599 000 \$, contre (1 887 000) \$ pour la période correspondante de l'exercice 2017. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit une **perte nette** de 1 293 000 \$, ou 0,02 \$ par action, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, en comparaison d'une perte nette de 4 216 000 \$, ou 0,06 \$ par action, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017.

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2018, les **activités d'exploitation** ont généré des flux de trésorerie de 3 678 000 \$, contre 1 958 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2017.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence favorable de 1 946 000 \$ sur les flux de trésorerie. Ces variations comprennent une hausse de 4 933 000 \$ des créditeurs et charges à payer et une diminution de 815 000 \$ des créances clients, facteurs contrés en grande partie par une hausse de 3 297 000 \$ des stocks. Ces variations sont liées à l'accroissement de nos activités commerciales.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette et du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (le « BAIIA ajusté »)

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net (perte nette). Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. La réglementation en valeurs mobilières exige que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net ou à la perte nette les produits financiers et les charges financières, les amortissements et l'impôt. Nous excluons aussi de notre calcul du BAIIA ajusté l'incidence de certaines transactions non monétaires, telles que la rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions et la dépréciation des stocks (ou les reprises connexes). Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondée sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

BAIIA ajusté

(en milliers de dollars canadiens)

Trimestres clos les 30 novembre		Exercices clos les 30 novembre		
2018	2017	2018	2017	2016
\$	\$	\$	\$	\$

(Perte nette) bénéfice net	(1 293)	(4 216)	(6 013)	(18 450)	410
Ajouter (déduire) :					
Amortissements	2 244	480	5 507	1 992	2 108
Charges financières	1 737	713	3 931	7 690	2 993
Produits financiers	(362)	(94)	(791)	(338)	(104)
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	–	–	(1 662)	–	639
Rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions	225	194	1 097	1 015	563
Dépréciation des stocks	48	1 036	190	1 144	(36)
BAIIA ajusté	2 599	(1 887)	2 259	(6 947)	6 573

Détails sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu aujourd'hui à compter de 8 h 30 (HE) pour discuter des résultats. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible par webdiffusion au <http://www.gowebcasting.com/9871>. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible à compter de deux heures après la fin de la conférence, et ce, jusqu'au 8 mars 2019, au 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou au 1-416-621-4642 (international) en saisissant le code d'accès 9488739.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX : TH) est une société pharmaceutique spécialisée répondant à des besoins médicaux en offrant des thérapies spécialisées pour des personnes atteintes de conditions médicales orphelines, y compris les personnes infectées par le VIH. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com et sur SEDAR au www.sedar.com.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés portant sur le développement de nos produits aux États-Unis, sur l'approbation de Trogarzo^{MD} en Europe et sur le lancement d'une nouvelle formulation aux États-Unis.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment celles voulant que les ventes d' *EGRIFTA*^{MD} et de Trogarzo^{MD} continuent d'augmenter aux États-Unis, qu'aucun effet secondaire indésirable ne soit découvert qui découlerait de l'utilisation à long terme de nos produits, que la Commission européenne approuvera la commercialisation de Trogarzo^{MD} en Europe, et que, s'il est approuvé, le Trogarzo^{MD} sera accepté et utilisé par les professionnels de la santé, les patients et les payeurs, et que la validation de la fabrication de la nouvelle formulation soit achevée cette année.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces risques s'entendent notamment d'une baisse des ventes d' *EGRIFTA*^{MD} ou de Trogarzo^{MD} au cours de l'exercice 2019, d'un rappel d'un produit, d'une ordonnance ou d'une décision d'une autorité de réglementation ayant une incidence négative sur la commercialisation de nos produits, de la non-approbation de Trogarzo^{MD} par la Commission européenne et de notre incapacité à achever la validation de la fabrication de la nouvelle formulation.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 20 février 2019 pour connaître les autres risques et incertitudes liés à nos activités. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Personne-ressource :

Denis Boucher
Vice-président, Communications et Affaires corporatives
514-336-7800